



**Intervention du Vice-président de l'AP de l'OSCE, Sénateur Pascal Allizard**

**Vendredi 20 octobre 2017, 10h00, Chambre des conseillers, Rabat, Maroc**

[Check against delivery](#)

Messieurs les Présidents de la Chambre des conseillers et de la Chambre des représentants, chers collègues, mesdames et messieurs,

Je souhaite tout d'abord saluer nos hôtes marocains et les deux chambres du parlement qui nous ont fait un accueil si chaleureux depuis que nous sommes arrivés à Rabat. Cela démontre l'engagement profond du Maroc envers l'OSCE et son assemblée parlementaire. Je tiens également à remercier le secrétariat de l'AP OSCE pour le soutien apporté à l'organisation cette conférence et plus généralement à cette visite au Maroc.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, permettez-moi une brève digression concernant le forum méditerranéen de l'assemblée parlementaire de l'OSCE qui s'est tenu le 3 octobre dernier en Andorre. Je tiens à souligner la participation active de la délégation marocaine présidée par Mr Mohamed El Bakkouri à notre forum qui a débattu de sujets comme ceux de la migration, du développement des infrastructures dans le bassin méditerranéen et de la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Sur ce dernier sujet qui concerne notre conférence d'aujourd'hui vous ne serez pas surpris d'entendre qu'au fil des années nombre d'observations et de recommandations pertinentes pour l'OSCE et, au-delà, pour ses partenaires méditerranéens ont émergés. Tous font le même constat : la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent menant à des actes de terrorisme est un défi qu'il nous faut mener de manière conjointe car la menace est transnationale.

Le débat sur la lutte contre Daech, autrement connu sous le nom trompeur d'Etat Islamique, qui est actif au cœur de la région OSCE depuis plusieurs années comme nous l'ont tristement rappelé la série d'attentats meurtriers survenus ces derniers mois, est un débat que nous ne pouvons occulter.

L'assemblée parlementaire de l'OSCE apporte sa contribution à ce débat et c'est pour cela qu'au mois de juillet dernier à Minsk nous avons adopté la Résolution sur le renforcement du rôle de l'OSCE dans la lutte contre le terrorisme.

Dans cette résolution, l'AP invite les Etats participants de l'OSCE à prendre des mesures efficaces afin que quiconque prenant part ou contribuant au financement, à la planification, à la préparation, à la perpétration d'actes terroristes ou à leur soutien soit traduit en justice et appelle les parlements des Etats participants à veiller à ce que leur législation et leurs dispositions réglementaires nationales qualifient ces actes d'infractions pénales graves, ce qui permettra de poursuivre et de punir les auteurs de ces infractions d'une manière qui reflète leur caractère aggravant.

Nous pensons que le rôle des parlements nationaux est essentiel pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre d'accords internationaux régissant la coopération entre Etats dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et nous préconisons un renforcement de la coopération internationale et des partenariats public-privé aux fins d'élaborer des mesures pratiques pour contrer l'utilisation de l'Internet et autres moyens d'incitation à l'extrémisme violent et à la radicalisation qui conduisent au terrorisme et pour recruter des combattants terroristes étrangers. Cette coopération internationale et ces partenariats public-privé pourraient favoriser les actions de communication, y compris par l'intermédiaire des réseaux sociaux dont la jeunesse est férue, pour contrer les messages extrémistes violents, tout en respectant pleinement le droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Nous pensons qu'il convient d'envisager les possibilités d'adopter et d'élargir la pratique des restrictions antiterroristes librement consenties par les médias et les personnalités publiques et sociales. Le but étant de veiller à ce que les terroristes et leurs commanditaires ne disposent pas de plateformes d'information leur permettant de manipuler les médias et à ce que les organes d'information s'abstiennent d'aggraver les tensions dans la sphère informatique et de contribuer à la radicalisation terroriste notamment de la jeunesse.

Finalement la résolution a créé une commission du contre-terrorisme et je remercie mon collègue belge Mr Crusnière de nous l'avoir présentée.

D'un point de vue national maintenant...

[Partie Française]

La propagation de l'extrémisme violent dans la région de l'OSCE et la stratégie adéquate pour l'empêchement de l'attraction et le recrutement des jeunes par les organisations terroristes est un sujet brûlant et je suis ravi que nos amis marocains nous fassent profiter de leur expérience en la matière.

Je vous remercie pour votre attention.